

Note de politique 3 : Appuyer la diversité bioculturelle

Par Marie-Line Sarrazin et Colin Scott, 2020



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

En mai 2019, plus de 120 participants – des Peuples autochtones du Canada, des États-Unis d'Amérique, d'Aotearoa Nouvelle-Zélande et de l'Australie, conjointement avec des partenaires et des participants – se sont réunis lors d'une Conférence régionale sur la recherche-action autochtone et du premier Dialogue nord-américain sur la diversité bioculturelle pour faire avancer des stratégies communes visant à promouvoir la diversité de la vie sur terre. Cette série de notes de politique s'appuie sur les discussions tenues lors de ces rencontres et sur les recommandations de la Déclaration Atateken,¹ adoptée par les participants au dialogue.

Introduction

Les technologies de l'information et de la communication (TIC), qui comprennent les vidéos, les applications et les systèmes d'information géographique (SIG), sont de plus en plus accessibles et omniprésentes, mais leur rôle dans les contextes de conservation est sous-évalué. Ces technologies vont de plus en plus façonner les techniques et les indicateurs utilisés pour mesurer l'efficacité des politiques environnementales. Les communautés locales du monde entier, dont beaucoup abritent les gardiens autochtones des “territoires de vie”,² portent souvent le fardeau injuste des réglementations imposées de l'extérieur et des technologies de comptabilité et de surveillance. La documentation et l'enregistrement des connaissances, pratiques et territoires traditionnels à l'aide des TIC soulèvent également des questions de souveraineté des données, d'assujettissement conceptuel et d'accessibilité.

Il est néanmoins possible de mobiliser des TIC communautaires pour revitaliser les cultures et les langues autochtones, pour protéger les territoires et pour surveiller collectivement les changements environnementaux, afin de préserver la diversité biologique et culturelle. Il est donc essentiel de développer avec les Peuples autochtones des technologies de surveillance environnementale et de gouvernance territoriale respectueuses, et de les inclure dans la surveillance environnementale et l'élaboration des politiques à tous les niveaux.

Points clés

- L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour la gestion de l'environnement sur les terres et les eaux ancestrales des Peuples autochtones soulève des questions de souveraineté des données, d'assujettissement conceptuel et d'accessibilité.
- Ces technologies peuvent néanmoins devenir de puissants outils de protection culturelle, linguistique et territoriale par et pour les communautés autochtones.
- Les politiques, programmes et projets visant l'utilisation des technologies au profit de la diversité bioculturelle doivent créer et maintenir les conditions permettant aux détenteurs de connaissances autochtones de mobiliser leurs systèmes de connaissances et permettant de tresser respectueusement de multiples systèmes de connaissances pour guider la conservation, le développement durable et la prise de décision.

Enjeux principaux

Souveraineté des données et intégrité des connaissances

Le contrôle des connaissances et de l'information est l'une des principales préoccupations liées à l'utilisation des TIC dans les contextes autochtones. Les communautés autochtones peuvent vouloir documenter les connaissances et les pratiques traditionnelles pour faciliter la revitalisation de la culture et sa transmission aux jeunes, par exemple, ou pour guider la surveillance et la gestion de l'environnement. Dans les deux cas, les données et les connaissances sont collectées, enregistrées et stockées à l'aide de ressources technologiques extérieures à la communauté, ce qui soulève la question du contrôle que les Peuples autochtones conservent sur la manière dont les connaissances sont obtenues, utilisées et interprétées. La propriété des données est une source de préoccupation en raison des lois sur la propriété intellectuelle qui ne sont pas adaptées à la nature collective des connaissances

et des pratiques autochtones. Les lois sur les droits d'auteur peuvent permettre, par exemple, à la personne qui a enregistré ou écrit les connaissances détenues collectivement d'obtenir des droits de propriété exclusifs sur celles-ci.³ Accroître l'accessibilité et la visibilité des connaissances et des cultures autochtones pourrait donc faciliter leur exploitation économique par des personnes allochtones.⁴

De plus, les données autochtones sont souvent collectées et utilisées dans le cadre de programmes de recherche, de surveillance et de gestion basés sur la science et les visions du monde occidentales. Les connaissances autochtones sont ainsi intégrées dans un cadre occidental qui détermine ce qui est important, comment le mesurer et dans quel but. Il existe un risque que, du fait de leur appropriation par les discours dominants du développement et de la conservation, les connaissances autochtones soient diluées, dénaturées, fragmentées ou mal utilisées, ce qui nierait l'approche holistique qui leur est propre.⁵

Les contraintes conceptuelles de la cartographie avec SIG

L'utilisation d'outils de SIG pour cartographier les territoires coutumiers des Peuples autochtones remonte aux années 1960 au Canada et en Alaska. Les cartes territoriales ont été principalement utilisées pour documenter et défendre les terres ancestrales, les eaux et l'accès aux ressources naturelles.⁶ Cependant, l'utilisation de cartes dans la gestion scientifique des territoires peut également entrer en contradictions avec les conceptions autochtones du territoire, renforcer l'autorité réglementaire de l'État et générer des conflits avec et entre les groupes autochtones.⁷ Certains aspects bioculturels de l'intégrité territoriale, tels que les cérémonies, la langue, l'esprit des lieux et l'identité, échappent aux méthodes conventionnelles de cartographie. Les systèmes dynamiques et en constante évolution sont cartographiés sous forme de points, de lignes et de polygones statiques qui ne peuvent pas représenter de manière holistique les multiples relations des Peuples autochtones avec leurs territoires.⁸ Ainsi, de nombreux aspects des projets de vie des communautés autochtones sont perdus de vue, en raison des limites de la cartographie avec SIG.

Défis techniques et d'accessibilité

Outre les risques généraux associés à la documentation des connaissances, des cultures et des territoires autochtones, les TIC présentent des défis techniques spécifiques. Même si une communauté décide que les avantages de l'utilisation de ces technologies l'emportent sur les risques, des obstacles peuvent entraver l'accès aux technologies. Dans les communautés isolées, l'accès au matériel informatique et aux

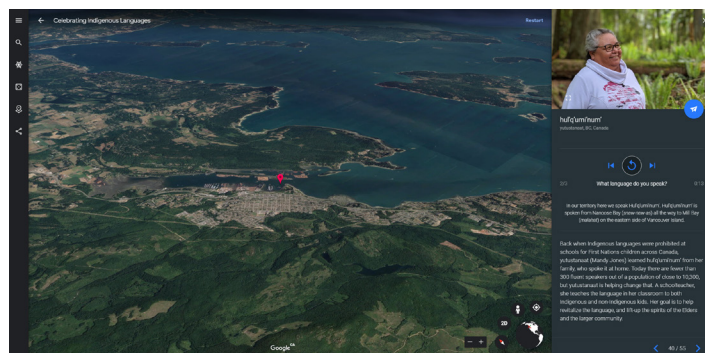
logiciels peut poser problème, d'autant que la disponibilité et la rapidité des réseaux Internet compliquent le partage et le stockage des données.⁹ Les coûts d'acquisition et de gestion des outils technologiques peuvent également constituer une contrainte, en particulier lorsque le financement n'est disponible que pour soutenir la collecte initiale de données et non l'analyse et la diffusion ultérieures. Il convient également de noter que les TIC ne sont pas nécessairement intuitives et sont rarement conçues en fonction des utilisateurs autochtones, ce qui les rend difficiles à maîtriser sans renforcement des capacités.

En même temps, certaines communautés autochtones ont identifié comme problématique le trop grand accès aux technologies. Les téléphones portables, les ordinateurs et les télévisions permettent d'accéder facilement aux contenus produits par la culture occidentale dominante, ce qui peut influencer la relation des jeunes autochtones avec leur propre culture. Les applications et les technologies développées par et pour les Peuples autochtones sont en compétition avec une vague croissante d'outils et de contenus, en plus de devoir s'adapter à des connaissances et à des plateformes médiatiques en constante évolution. Cela soulève des questions de pertinence, de diffusion et d'obsolescence.

Opportunités

La préservation et la revitalisation des cultures et des langues

Malgré les enjeux qu'elles soulèvent, les TIC peuvent promouvoir la diversité bioculturelle lorsqu'elles sont utilisées en tenant compte des spécificités culturelles. Ces technologies peuvent être de puissants outils de revitalisation et de transmission de la culture, notamment en incitant les jeunes autochtones à découvrir leur culture, leur langue et leur territoire et à en être fiers. La création de matériel audiovisuel tel que des vidéos et des balados sur les cultures, les connaissances, les expériences et les perspectives autochtones peut ouvrir un dialogue entre les jeunes et les Aînés autoch-



L'histoire « Célébrer les langues autochtones » de Google Earth Voyager est un exemple de l'utilisation de la technologie pour promouvoir les langues autochtones.

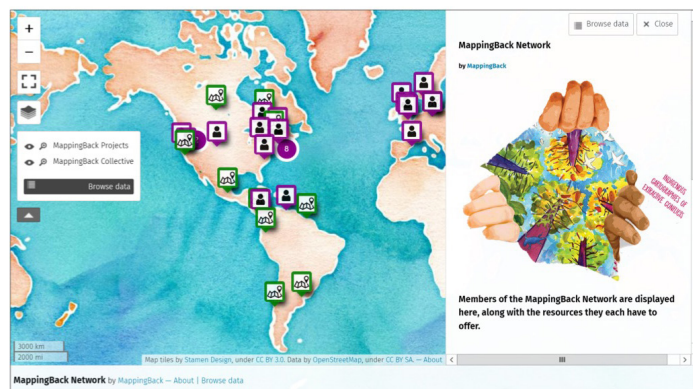
tones, et entre les communautés autochtones et allochtones. Ce processus peut permettre aux producteurs autochtones de se réappropriier les discours concernant leurs communautés. Le matériel audiovisuel, plutôt que d'être une simple fin en soi, peut inciter les jeunes à renouer avec les activités traditionnelles sur le territoire. Il permet également aux communautés autochtones de donner de la visibilité à leurs modes de vie, leurs histoires et leurs perspectives et de les présenter à un public allochtone, contribuant ainsi à éduquer les allochtones sur les réalités autochtones.

Les technologies audiovisuelles ont l'avantage notable d'être compatibles avec la tradition orale et d'être accessibles à un public plus large que le matériel écrit. Elles sont particulièrement adaptées pour soutenir la revitalisation des langues. Les applications linguistiques apparaissent comme un moyen de créer des ponts entre les jeunes générations et les Aînés et les détenteurs de connaissances.¹⁰ Comme pour les vidéos, les applications linguistiques sont utiles pour encourager l'utilisation des langues autochtones dans les interactions quotidiennes. La revitalisation des langues peut également être soutenue par la mise à disposition de logiciels et d'outils technologiques en langues autochtones. Au-delà de la traduction, les programmeurs autochtones doivent également participer à la conception de la technologie afin d'assurer son alignement sur les systèmes de connaissances, les valeurs et les besoins autochtones.

Protection du territoire et transmission des connaissances par la cartographie

Les cartes et les représentations cartographiques alternatives peuvent jouer un rôle positif dans la protection de la diversité bioculturelle. Ils sont de potentiels instruments d'autonomisation, de résistance et de protection bioculturelle. Les représentations visuelles des territoires autochtones sont de puissants outils de plaidoyer qui peuvent soutenir les luttes pour l'autodétermination et la reconnaissance des droits. En effet, la documentation des connaissances par le biais de la cartographie et de SIG participatifs peut faciliter le travail de solidarité au sein des communautés autochtones ainsi que la communication entre les communautés et d'autres acteurs, tels que les agences gouvernementales et les industries extractives.¹¹ La création de leur propre base de données de SIG permet également aux communautés autochtones d'exercer un plus grand contrôle sur les informations qui peuvent et ne peuvent pas être partagées en dehors de la communauté. Les technologies cartographiques avec SIG standard sont néanmoins des épées à double tranchant, car elles sont ancrées dans une manière occidentale de comprendre et de représenter les relations spatiales.¹² C'est pourquoi certaines initiatives, telles que MappingBack, ouvrent

des espaces pour des formes alternatives de représentations spatiales qui reflètent mieux les manières qu'ont les Peuples autochtones de voir et d'entrer en relation avec leurs territoires, en particulier pour soutenir la défense territoriale des Peuples autochtones contre l'industrie extractive.¹³



Le réseau MappingBack, à www.mappingback.org/home_fr/resources_fr/

Les technologies cartographiques peuvent également soutenir la revitalisation et la transmission des connaissances, de la culture et de la langue par la documentation de l'histoire orale et des connaissances autochtones. Les cartes et les cartes-récits peuvent documenter des éléments culturellement significatifs tels que les noms de lieux, les sites spirituels, les itinéraires et les territoires de chasse. Les cartes peuvent donc devenir des canaux pour transmettre des informations territoriales aux jeunes autochtones.¹⁴ Les technologies cartographiques peuvent servir d'outils pédagogiques pour inciter les jeunes autochtones à apprendre et à interagir avec leurs terres et leurs eaux ancestrales. Elles peuvent également éduquer et sensibiliser les communautés allochtones aux langues, cultures et territoires autochtones.¹⁵

La surveillance et l'intendance communautaires de l'environnement

Les technologies de l'information et de la cartographie peuvent soutenir la surveillance et la gestion bioculturelles par les communautés autochtones. La gestion collaborative et la surveillance communautaire sont de plus en plus reconnues comme étant essentielles à la gestion durable des ressources et à la protection de l'environnement.¹⁶ Les Peuples autochtones ont une connaissance approfondie de leurs terres et de leurs eaux ancestrales, avec lesquelles ils sont en contact de façon régulière, ce qui fait d'eux des experts pour observer des changements dans les conditions environnementales.¹⁷ Les Peuples autochtones conçoivent leurs propres indicateurs, ancrés dans le lieu, pour surveiller la santé environnementale de manière holistique, en tenant compte des relations entre l'homme et l'environnement.¹⁷ La surveillance et l'intendance communautaires s'appuient donc sur les relations territoriales autochtones et les renforcent, jouant ainsi

un rôle positif dans la préservation des cultures et des identités autochtones. Les langues autochtones sont également riches en informations pour la surveillance.⁹ Un nombre croissant de Peuples autochtones ont nommé des gardiens du territoire qui effectuent une surveillance écologique et qui protègent contre les violations des codes environnementaux traditionnels.¹⁸

En tressant ensemble les systèmes de connaissances autochtones et occidentaux, plutôt qu'en essayant d'intégrer les connaissances autochtones dans la science et les processus occidentaux, on obtient une science et une gestion de l'environnement plus efficaces.^{5,19} C'est pourquoi les technologies et autres méthodes et outils scientifiques utilisés pour soutenir la surveillance communautaire doivent être adaptés aux relations et aux interactions des Peuples autochtones avec l'environnement, et non l'inverse.⁹ Les Peuples autochtones doivent être impliqués en tant que partenaires égaux dans toutes les phases de la recherche, de la surveillance et de la gestion, y compris le développement et l'utilisation des technologies. Par exemple, Four Rivers Environmental Services Group soutient la surveillance et la gestion communautaire de l'environnement par les Premières nations membres de la Nation Matawa en Ontario, au Canada, en répondant à leurs besoins de renforcement des capacités en matière de SIG et de collecte de données afin que les communautés puissent ensuite faire le travail elles-mêmes. Les projets combinent les connaissances autochtones et la science occidentale tout en étant guidés par les valeurs de la communauté.²⁰ L'utilisation appropriée de la technologie pour la collecte de données et la cartographie est également une occasion de former et d'engager les jeunes dans la surveillance de l'environnement.

Recommandations

Nous recommandons que les politiques, programmes et projets cherchant à utiliser les technologies au profit de la diversité bioculturelle créent et maintiennent les conditions nécessaires à la mobilisation des systèmes de connaissances autochtones par les détenteurs de connaissances pour guider la conservation, le développement durable et la prise de décisions, notamment :

- Veiller au renforcement des capacités et au financement continu des Peuples autochtones afin de les habiliter à exercer leurs droits et responsabilités sur leurs terres et eaux ancestrales.

Le financement et le renforcement des capacités doivent soutenir la surveillance, la gestion et la restauration bioculturelles autochtones sur le long terme. Ils doivent également

encourager le développement et l'utilisation de technologies qui renforcent le lien entre les personnes et leurs terres et eaux.

- Promouvoir la recherche collaborative et menée par des Autochtones sur la faune, l'environnement et les ressources, recherche qui doit être soutenue de façon appropriée par les gouvernements, l'industrie et le milieu universitaire.

Les données et les études issues des initiatives communautaires de surveillance et d'évaluation de l'environnement doivent activement et régulièrement guider la prise de décision.

- Soutenir l'engagement des jeunes dans la construction d'un avenir fondé sur les modes de vie de leurs communautés par l'accroissement des opportunités d'éducation ancrée dans les systèmes de connaissances, les valeurs et les identités autochtones ainsi que par des possibilités d'éducation formelle telles que les études universitaires.

L'engagement des jeunes peut être encouragé par l'utilisation dans les écoles de technologies appropriées, telles que des vidéos, des cartes et des applications, qui visent à revitaliser les connaissances et les pratiques culturelles autochtones, notamment en créant des ponts entre les jeunes et les Aînés et en s'appuyant sur les traditions de gestion environnementale.

Les politiques, programmes et projets doivent également développer et soutenir des processus éthiques qui assurent un tressage respectueux des brins oraux, écrits et spirituels de multiples systèmes de connaissances par des moyens tels que les suivants :

- Respecter les systèmes de connaissances, la spiritualité, les croyances, les pratiques et les cultures autochtones distinctes ainsi que les règles, les principes et les lois de gouvernance de leurs territoires, de leurs terres et eaux traditionnelles, de leurs ressources et de leurs sites sacrés.

Cela exige que les connaissances autochtones soient considérées comme aussi valables que les connaissances scientifiques occidentales pour guider la gestion de l'environnement et la prise de décision. Il faut également des technologies audiovisuelles, de cartographie et de surveillance qui n'obligent pas les systèmes de connaissances et de croyances autochtones à s'inscrire dans un cadre occidental.

- Assurer la participation effective des Peuples autochtones à la conception et à l'exploitation des mesures et

des outils utilisés pour la gestion et la surveillance du territoire ainsi que pour la prise de décision.

Une participation effective nécessite du temps et des ressources pour surmonter les limites des technologies “standard”, tout en établissant des relations de réciprocité positive fondées sur la confiance, le respect, la transparence et la responsabilité.

- Respecter la confidentialité et l'accès à de l'information culturellement sensible ainsi que le contrôle autochtone sur cette information.

Il est important de respecter les procédures coutumières, les protocoles communautaires ou d'autres directives pour des relations respectueuses, en particulier en ce qui concerne les connaissances autochtones. Les relations respectueuses incluent la considération du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, et le partage juste et équitable des avantages.²¹

- Soutenir le rapatriement et la restauration des langues, des connaissances traditionnelles et des informations connexes ainsi que des artefacts (patrimoine culturel matériel et immatériel).

Cela comprend le rapatriement de données, de photographies, d'enregistrements, de vidéos, de cartes et d'autres supports, afin de restaurer la souveraineté des Peuples autochtones sur leurs connaissances.

Conclusion

Bien que les risques doivent être correctement pris en compte et atténués, des avantages substantiels peuvent être tirés de l'utilisation des TIC pour la préservation de la diversité bioculturelle. Les technologies numériques doivent s'appuyer sur les aspects de la traduction qui permettent de diffuser largement et efficacement les informations et connaissances à faible coût, tout en se gardant des aspects de la numérisation qui retirent aux communautés locales des informations en les stockant et en les archivant ailleurs. En définitive, l'utilisation des technologies pour la conservation bioculturelle doit faciliter la collecte et la transmission des langues, des connaissances et des informations territoriales autochtones par et pour les Peuples autochtones.



Les participants au Dialogue nord-américain sur la diversité bioculturelle 2019, sur lequel s'appuie cette série de notes de politique.

Notes

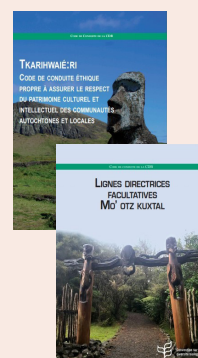
- 1 La Déclaration Atateken est disponible en français et en anglais à <http://www.cbd.int/lbcd/resources/>.
- 2 « Territoires de vie » apparaît comme une terminologie privilégiée pour désigner les « aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire », consultez <https://twitter.com/ICCAConsortium>.
- 3 Janke, Terry. “Managing Indigenous Knowledge and Indigenous Cultural and Intellectual Property.” *Australian Academic & Research*

Libraries 36, no. 2 (2005): 95-107. <https://doi.org/10.1080/00048623.2005.10721251>.

- 4 Thom, Brian. *Respecting and Protecting Aboriginal Intangible Property: Copyright and Contracts in Research Relationships with Aboriginal Communities*. Department of Canadian Heritage, Copyright Policy Branch, Ottawa PCH contract no. 45172644, 2006.
- 5 Mistry, Jayalaxshmi, et Andrea Berardi. “Bridging Indigenous and scientific knowledge.” *Science* 352, no. 6291 (10 juin 2016): 1274-1275. <http://doi.org/10.1126/science.aaf1160>.

- 6 Chapin, Mac, Zachary Lamb, et Bill Threlkeld. "Mapping Indigenous Lands." *Annu. Rev. Anthropol.* 34 (2005): 619-638. <http://doi.org/10.1146/annurev.anthro.34.081804.120429>.
- 7 Reid Geneviève, et Renée Sieder. "Do geospatial ontologies perpetuate Indigenous assimilation?" *Progress in Human Geography* 44, no. 2 (2019): 216-234. <http://doi.org/10.1177/0309132518824646>.
- 8 Roth, Robin. "The Challenges of Mapping Complex Indigenous Spatiality: From Abstract Space to Dwelling Space." *Cultural Geographies* 16, no. 2 (2019): 207-227.
- 9 Johnson, Noor, Lilian Alessa, Carolina Behe, Finn Danielsen, Shari Gearheard, Victoria Gofman, Wallingford, Andrew Kliskey et al. "The Contributions of Community-Based Monitoring and Traditional Knowledge to Arctic Observing Networks: Reflections on the State of the Field." *Arctic* 68, no. 5, Supplement 1: The Arctic Observing Summit 2013 (2015): 28-40. <http://doi.org/10.14430/arctic4447>.
- 10 Par exemple, consultez ces deux nouvelles (en anglais) sur le développement d'applications linguistiques dans des communautés autochtones du Canada : <https://globalnews.ca/news/4288160/Indigenous-language-app-wikwemikong-first-nation/>; et <https://www.cbc.ca/news/canada/thunder-bay/Indigenous-language-app-1.4970376>.
- 11 Herrmann, Thora Martina, Per Sandström, Karin Granqvist, Natalie D'Astous, Jonas Vannar, Hugo Asselin, Nadia Saganash et al. "Effects of mining on reindeer/caribou populations and Indigenous livelihoods: community-based monitoring by Sami reindeer herders in Sweden and First Nations in Canada." *The Polar Journal* 4, no. 1 (2014): 28-51. <http://doi.org/10.1080/2154896X.2014.913917>.
- 12 Thom, Brian. "The paradox of boundaries in Coast Salish territories." *Cultural Geographies* 16 (2009): 179-205.
- 13 Caquard, Sébastien, Annita Lucchesi, Daviken Studnicki-Gizbert, Leah Temper, et Thomas Mcgurk. "Using maps as a weapon to resist extractive industries on Indigenous territories." *The Conversation*, 22 avril 2019. <https://theconversation.com/using-maps-as-a-weapon-to-resist-extractive-industries-on-Indigenous-territories-111472>.
- 14 Éthier, Benoit, et Dany Chilton. "Cartographie et territorialités autochtones: La carte dans le projet d'autodétermination d'Atikamekw Nehirowisiw (Québec, Canada)." Présentation à la réunion des partenaires autochtones et de recherche du Canada, des États-Unis, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande du CICADA-Consortium APAC, Montréal, Canada, 3 mai 2019.
- 15 Par exemple, consultez le Native Land initiative (<https://native-land.ca/>) et l'histoire « Célébrer les langues autochtones » de Google Earth Voyager.
- 16 Ferrari, Maurizio Farhan, Caroline de Jong, et Viola Stella Belohrad. "Community-based monitoring and information systems (CBMIS) in the context of the Convention on Biological Diversity (CBD)." *Biodiversity* 16, no. 2-3 (2015): 57-67. <http://doi.org/10.1080/14888386.2015.1074111>.

- 17 Berkes, Fikret, Mina Kislalioglu Berkes, et Helen Fast. "Collaborative Integrated Management in Canada's North: The Role of Local and Traditional Knowledge and Community-Based Monitoring." *Coastal Management* 35, no. 1 (2007): 143-162. <http://doi.org/10.1080/08920750600970487>.
- 18 Pour des exemples, visitez la page "What Guardians Do?" du mouvement Land Needs Guardians à <https://landneedsguardians.ca/what-guardians-do>
- 19 Hatcher, Aannamarie, Cheryl Bartlett, Albert Marshall, et Muredena Marshall. "Two-Eyed Seeing in the Classroom Environment: Concepts, Approaches, and Challenges." *Canadian Journal of Science, Mathematics and Technology Education* 9, no. 3 (2009): 141-153. <http://doi.org/10.1080/14926150903118342>.
- 20 Four Rivers. "About us". Consulté le 12 novembre 2019, <http://four-rivers.group/about/>.
- 21 Le Code de conduite éthique Tkarihwaié:ri et les Lignes directrices volontaires Mo'otz Kuxtal, sous la Convention sur la diversité biologique, fournissent des orientations sur ces questions. Ces documents se trouvent à <https://www.cbd.int/guidelines/>.



CENTRE POUR LA CONSERVATION ET LE DÉVELOPPEMENT AUTOCHTONES ALTERNATIFS

3460 rue McTavish, # 206
Montréal, Québec, Canada
H3A 0E6

Téléphone : 514-398-1807
Courriel : cicada@mcgill.ca
Site Web : cicada.world/fr

Le CICADA aimerait remercier le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, le Centre québécois pour la science de la biodiversité, la Commission canadienne pour l'UNESCO, le Consortium APAC, l'Assemblée des Premières Nations, le Centre pour la biodiversité et la conservation du Musée américain d'histoire naturelle et Parcs Canada pour leur appui dans l'organisation du Dialogue nord-américain sur la diversité bioculturelle ainsi que les participants aux deux rencontres pour leurs contributions.

Cette note de politique s'appuie sur des recherches financées par le Conseil de recherches en sciences humaines.



Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada

Canada